

# Déterminations

*2<sup>e</sup> appel à communications*

**Helsinki, 28-30 aout 2014**

*La plateforme internationale de recherche GRAMM-R,  
l'équipe de recherche COCOLAC de l'Université de Helsinki,  
en collaboration avec l'Université Paris-Sorbonne et l'Université Libre de Bruxelles,  
organisent à Helsinki du 28 au 30 aout 2014  
le colloque international DÉTERMINATIONS.*

**A**TTESTÉE, de manière métalinguistique ou non, dès le XV<sup>e</sup> siècle, par le biais également des termes *déterminer*, *déterminé* et *indéterminé*, la notion de détermination est employée tantôt dans la définition de l'adverbe, tantôt dans l'analyse du temps verbal, pour distinguer passé simple et passé composé, tantôt encore pour décrire des relations de dépendance morphologique, tantôt enfin dans le cadre de la sémantique nominale et référentielle. Théorisée et développée surtout à partir de la *Grammaire générale et raisonnée* des Messieurs de Port-Royal (chapitre X, 1660), elle sera introduite en linguistique par Hjelmslev (*Prolégomènes à une théorie du langage*, 1943), notamment, qui la définit comme un type de relation caractérisé par une implication unilatérale entre des unités linguistiques. En grammaire, où se croisent acceptations héréditaires et empruntées, la notion renvoie à une opération de spécification dont les agents sont les déterminants. La tradition chaotique du terme les verse tantôt parmi les classes de mots (adjectifs déterminatifs, non qualificatifs, pour la grammaire scolaire, puis déterminants depuis Wagner et Pinchon (1962), à partir du *déterminer* de Bloomfield (1933)), tantôt parmi les fonctions, tantôt un peu dans les deux. Les différentes théories redessinent les territoires et font voyager les items au gré de la place qui leur est réservée dans leur système.

Si la notion parfois concurrente de prédication semble faire couler plus d'encre actuellement, celle de détermination est encore loin d'être parfaitement circonscrite. La catégorie des déterminants, quant à elle, est désormais bien ancrée dans la tradition, mais ses frontières demeurent imprécises. Nous proposons donc aux participants d'aborder les points suivants en linguistique française, dans d'autres langues, ou encore dans une perspective contrastive impliquant le français :

- " les notions de détermination et de déterminant, leurs avatars et leurs substituts dans les modèles et les théories linguistiques modernes ;
- " l'étude du fonctionnement de déterminants particuliers ;
- " l'élaboration d'une typologie et d'une critériologie des déterminants ;
- " la détermination et les approches lexicales en termes, par exemple, de valence ;
- " les marges de la détermination : ajout, prédication seconde, complément, relations polysémotiques ;
- " l'histoire et l'épistémologie de la détermination.

## CONFÉRENCES PLÉNIÈRES ANNONCÉES :

Georges Kleiber

Danielle Leeman

Marc Wilmet.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Mathieu Avanzi	Marianne Desmets	Peter Lauwers
Marie-José Béguelin	Jean-Marie Fournier	Claude Muller
Christophe Benzitoun	Olga Galatanu	Franck Neveu
Alain Berrendonner	Antoine Gautier	Michel Pierrard
Hugues de Chanay	Julie Glickman	Laura Pino
Bernard Colombat	Eva Havu	Audrey Roig
Bernard Combettes	Pascale Hadermann	Olivier Soutet
Gilles Corminboeuf	Juhani Härmä	Dan Van Raemdonck
José Deulofeu	Meri Larjavaara	Marc Wilmet

## COMITÉ D'ORGANISATION :

Eva Havu (Helsinki)

Antoine Gautier (Paris-Sorbonne)

Dan Van Raemdonck (Université libre de Bruxelles/Vrije Universiteit Brussel)

**DATE LIMITE DE SOUMISSION : 31 JANVIER 2014**

## MODALITÉS DE SOUMISSION :

Envoyer un résumé anonyme d'une page en français, ou en anglais si la langue traitée n'est pas le français, (3500 caractères maximum en Times 12, espaces compris, reprenant la problématique traitée, le cadre théorique, la méthodologie, les résultats et la bibliographie)

sur le site [determinations.sciencesconf.org](http://determinations.sciencesconf.org)

à l'adresse [determinations.helsinki@gmail.com](mailto:determinations.helsinki@gmail.com)

Indiquer dans le corps du message le titre de la communication ainsi que le nom et le rattachement institutionnel du ou des auteur(s).

## FRAIS D'INSCRIPTION :

80 euros + 50 euros (participation au banquet)

30 euros (étudiants)

